

ORES



OPÉRATEUR DES RÉSEAUX GAZ & ÉLECTRICITÉ

« *La régulation régionale :  
une opportunité ou un moindre mal ?* »

Jacques HUGÉ  
Administrateur délégué

Régulation =  
régionale : CWaPE  
+  
fédérale : CREG

Evolution attendue ?

Régulation =  
Régulateur autonome  
+ Exécutif ?  
+ Législatif ??  
+ Judiciaire ???

Clarification indispensable !

## Qui dit Régulateur autonome dit :

- ✓ Concertation
- ✓ Règles de bonne conduite
- ✓ Dialogue
- ✓ Transparence

*A second aspect of transparency (...) is that the regulatory authority should consult stakeholders before taking important decisions. This should at least include publishing documents ahead of public consultations and organising public hearings. Preferably, this would also include the obligation, for the regulatory authority, to publish a document after public consultation giving an overview of the comments received, of those that were taken into account and the reasons why other comments were not taken into account. Source : Note interprétative “The Regulatory Authorities”, page 5*

# Qui dit Régulateur autonome dit mécanismes de recours en droit et en fait

# Rôle important et difficile du Régulateur

## sur des aspects multiples et parfois contradictoires :

- promouvoir la concurrence
- protéger les intérêts des consommateurs d'aujourd'hui et de demain
- assurer le financement à court et à long terme des opérateurs
- créer les incitants permettant aux opérateurs de fournir effectivement et efficacement leurs services sans créer de distorsions ou leur imposer des charges excessives
- tendre à la 'décarbonisation' de l'économie

Régulation =

« Y a pas qu'à ! »

« Tout a un coût :

consommateur ou contribuable ? »